

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement



Réal Ménard
Maire de l'arrondissement
de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Séance du conseil d'arrondissement
Le 22 septembre 2010

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Au nom des membres du conseil d'arrondissement, je vous fais part de la situation financière de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Tout d'abord, je vous entretiendrai sur les résultats financiers de l'année 2009, ensuite, les projections et l'analyse des résultats anticipés pour 2010 et finalement la présentation du budget de fonctionnement ainsi que les investissements du programme triennal d'immobilisation pour l'année 2011.

Je commenterai également le rapport du vérificateur général de la Ville.

Avant de poursuivre, nous déposons la liste des contrats conclus depuis le discours de l'année dernière tel que prescrit à la Loi des cités et villes.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les résultats financiers 2009

L'exercice financier 2009 de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus brut d'un peu plus de 4,1 M\$.

En 2009, l'arrondissement a réalisé des recettes locales totalisant 3,0 M\$, soit près de 0,7 M\$ de plus que la cible fixée pour l'exercice. Signe du ralentissement économique, les recettes encaissées pour l'émission de permis de construction et l'étude de demandes de projets, en recul de près de 0,3 M\$ par rapport à 2008, ont à peine atteint la cible budgétaire 2009.

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, l'arrondissement a terminé l'exercice financier 2009 avec un excédent de 3,5 M\$ ou 5,3 % de son budget modifié. Des économies ont notamment été réalisées dans les dépenses de déneigement (1,4 M\$), le coût des carburants (0,4 M\$), les frais de location et d'entretien d'immeubles (0,4 M\$) et l'entretien de la flotte de véhicules (0,2 M\$). L'excédent réalisé en 2009 aurait pu être plus élevé si l'arrondissement n'avait pas eu à contribuer près de 1,4 M\$ de son budget de fonctionnement au plan de la Ville pour contrer les effets de la crise économique et financière.

L'arrondissement a financé pour un peu plus de 2,2 M\$ de dépenses de fonctionnement à partir de ses surplus en 2009. Dans les faits, compte tenu de l'utilisation des surplus en cours d'exercice, on peut dire que l'excédent au chapitre des dépenses de fonctionnement n'a été que de 1,4 M\$ ou 2,1% du budget modifié. Les surplus utilisés ont notamment été affectés aux fins suivantes :

- 1,1 M\$ avant le début de l'exercice financier 2009 afin d'assurer l'équilibre budgétaire et permettre l'approbation du budget 2009;

- un peu plus de 1,1 M\$ en cours d'exercice, dont 0,4 M\$ pour l'embauche de personnel additionnel temporaire (émondage, surveillance de parcs, autres); 0,4 M\$ pour des contributions financières à des OBNL; et 0,2 M\$ pour le paiement de dépenses contractuelles excédentaires pour l'enlèvement des déchets.

Le surplus net de 4,8 M\$ attribué à l'arrondissement pour l'exercice financier 2009 a été affecté, conformément à la politique en vigueur, au renflouement des réserves pour la stabilisation des coûts de déneigement (1,6 M\$) et pour imprévus (0,9 M\$), et à la constitution de réserves pour la stabilisation des coûts en santé et sécurité au travail (0,1 M\$) et pour « Ester en justice » (0,1 M\$). Le solde a été affecté au surplus libre de l'arrondissement.

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
État des activités financières
Exercice terminé le 31 décembre 2009
(en milliers de dollars)

	Budget modifié	Réel
Revenus, montant d'équilibre et affectations		
. Quote-part de la ville centre	60 920,0	60 920,0
. Revenus de sources locales	2 342,6	3 020,5
. Affectation à l'équilibre budgétaire de 2009	1 081,7	1 081,7
. Autres affectations aux activités de fonctionnement	1 159,6	1 159,6
Total des revenus	65 503,9	66 181,8
Dépenses		
. Administration générale	6 443,0	6 243,8
. Sécurité publique	370,4	353,4
. Transport	21 827,2	19 112,6
. Hygiène du milieu	10 224,6	10 357,6
. Santé et bien-être	80,9	80,9
. Aménagement, urbanisme et développement	2 137,4	2 131,0
. Loisirs et culture	24 420,4	23 761,0
Total des dépenses	65 503,9	62 040,3
Surplus (déficit) brut de l'exercice	-	4 141,5
Corrections apportées à la dotation de l'arrondissement		672,5
Surplus (déficit) net de l'exercice		4 814,0

État du surplus
Exercice terminé le 31 décembre 2009
(en milliers de dollars)

Solde au 1^{er} janvier 2009	6 546,4
+ Surplus de l'exercice financier 2008	+ 3 194,3
+ Collecteur St-Pierre (CE07 0866)	+ 131,2
- Contribution à l'équilibre budgétaire 2009	- 1 201,6
- Affectations aux activités de fonctionnement	- 1 159,6
- Affectations aux activités d'investissement	-200,0
Solde au 31 décembre 2009	7 310,7

L'arrondissement a versé 3 850 \$ à ses élus pour 2009 en vertu du règlement RCA06-27001 « Règlement sur les rémunérations additionnelles ». Ce règlement prévoit la rémunération pour les fonctions suivantes : maire(esse) suppléant(e), membre du comité consultatif d'urbanisme autre que le président et membre suppléant du comité consultatif d'urbanisme. En vertu de ce règlement, Monsieur Laurent Blanchard a reçu 1 524 \$, Monsieur Gaétan Primeau a reçu 2 184 \$, et Mme Claire St-Arnaud a reçu 142 \$.

La rémunération et les allocations de dépenses des élu-es sont conformes aux règlements et à la Loi.

Les résultats financiers 2010

Les prévisions déposées à l'Administration municipale par l'arrondissement en août dernier montrent des dépenses de fonctionnement de 66,4 M\$, inférieures de 1,9 M\$ au budget modifié. Cet écart s'explique essentiellement par les conditions hivernales favorables du début de l'année.

L'arrondissement prévoit injecter près de 1,8 M\$ de ses surplus en cours d'exercice financier pour permettre d'assumer des besoins ponctuels. Ces affectations de surplus s'ajoutent au montant de 1,1 M\$ consenti en septembre 2009 par le Conseil de façon à doter l'arrondissement d'un budget de fonctionnement 2010 à la hauteur de ses besoins. C'est donc au total près de 2,9 M\$ de dépenses de fonctionnement qui auront été financées en 2010 par le surplus accumulé de l'arrondissement.

Au chapitre des recettes de source locale, l'arrondissement prévoit des revenus supérieurs de 0,3 M\$ à la cible de 2,3 M\$ fixée pour l'exercice financier 2010. Ces résultats sont inférieurs à ceux obtenus en 2009 et ce, malgré une légère reprise des revenus de permis de construction en 2010.

Le budget de fonctionnement 2011

Pour l'année 2011, l'arrondissement se voit attribuer par l'Administration centrale une enveloppe budgétaire de dépenses de 66,4 M\$. La cible de recettes a quant à elle été maintenue à 2,3 M\$.

L'enveloppe budgétaire de dépenses 2011 est supérieure de 1,4 M\$ à l'enveloppe qui avait été consentie par la Ville pour 2010. La variation entre les enveloppes 2010 et 2011 est composée des éléments suivants :

- une augmentation de près de 0,5 M\$ correspondant à la part du fonds de développement accordée à l'arrondissement;
- une augmentation de 0,9 M\$ correspondant à la part attribuée à l'arrondissement à même la réserve de 12,0 M\$ destinée à améliorer la situation financière des arrondissements.

L'arrondissement estime à près de 69,2 M\$ le budget de dépenses nécessaire en 2011 pour le maintien du niveau de services de 2010. C'est donc environ 2,8 M\$ de plus que l'enveloppe budgétaire consentie qui seront nécessaires en 2011. Comme nous le faisons depuis la création de l'arrondissement, les solutions envisagées ne devaient pas affecter le niveau et la qualité des services offerts aux citoyens de l'arrondissement et ce, sans avoir eu recours à quelque augmentation de taxes ! Le scénario budgétaire final retenu prévoit donc l'atteinte de l'équilibre budgétaire recherché par le recours au surplus accumulé de l'arrondissement.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Année 2009 – Programme triennal d'immobilisations 2009-2011

En 2009, nous avons investi neuf millions trois cent mille dollars (9,3 M\$), financés par :

- sept cent mille dollars (0,7 M\$) d'emprunt net pour l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal;
- huit millions six cent mille dollars (8,6 M\$) d'emprunt net pour les citoyens de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, payable sur le compte de taxes 2011, compensé par une réduction équivalente de la taxe générale foncière;
- un million cent mille dollars (1,1 M\$) de subvention reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour la maison de la culture Maisonneuve, pour des investissements antérieurs.

De ces investissements, près de 99 %, soit un montant de huit millions six cent mille dollars (8,6 M\$), a été investi afin de protéger nos actifs :

- deux millions deux cent mille dollars (2,2 M\$) pour la réfection routière;
- un million trois cent mille dollars (1,3 M\$) pour le remplacement de véhicules et équipements;
- un million six cent mille dollars (1,6 M\$) pour les parcs, soit le réaménagement du parc Beauclerk, la portion Nord du parc Hochelaga, le réaménagement des aires de jeux de 2-5 ans et 5-12 ans du parc St-Victor et du parc Thomas-Chapais;
- trois millions cent mille dollars (3,1 M\$) dans nos bâtiments, dont le remplacement de la verrière de la piscine Hochelaga, la réfection des lucarnes au CCSE Maisonneuve, la réfection des colonnes

au centre Pierre-Charbonneau, la réfection de l'aréna Clément-Jetté, le remplacement du tremplin de la piscine Édouard-Montpetit, la construction d'un espace d'entreposage à la cour de voirie Dickson et la construction d'un chalet principal et satellite au parc Thomas-Chapais.

Au niveau du développement, 1 % a été investi, soit cent mille trente dollars (0,130 M\$) dont :

- cent mille dollars (0,1 M\$) pour le prolongement de la rue Ontario, de Dickson vers l'est – travaux de pavage et trente mille dollars (0,03 M\$) pour le prolongement de la rue Ontario, de Dickson vers l'est – réfection des trottoirs.

Année 2010 – Programme triennal d'immobilisations 2010-2012

Le programme triennal d'immobilisations 2010-2012 prévoyait des investissements nets de vingt-six millions huit cent mille dollars (26,8 M\$) financés par emprunts et plus spécifiquement huit millions trois cent mille dollars (8,3 M\$) pour l'année 2010.

En sus du budget 2010 de huit millions trois cent mille dollars (8,3 M\$) l'arrondissement bénéficiait d'un report budgétaire 2009 de dix-huit millions six cent mille dollars (18,6 M\$) qui a été diminué par une contrainte budgétaire de trois millions deux cent mille dollars (3,2 M\$) approuvée par le Conseil municipal. De plus, au cours de l'année 2010 l'arrondissement a obtenu un budget additionnel corporatif d'un million sept cent mille dollars (1,7 M\$), soit un million cent mille dollars (1,1 M\$) pour le programme de réaménagement dans les parcs plus précisément du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PR@M-Famille) et six cent mille dollars (0,6 M\$) pour la réfection du pavillon des baigneurs de la piscine L.-O. Taillon. Enfin, l'arrondissement a contribué avec un montant additionnel de deux cent mille dollars (0,2 M\$) au programme d'apaisement de la circulation.

Au total le budget révisé a été établi, à ce jour, à vingt-cinq millions quatre cent mille dollars (25,4 M\$).

De ce montant, une somme de 10,5 M\$ a été réservée pour les projets suivants :

- Parc Lalancette 0,5 M\$
- Parc Félix-Leclerc 0,6 M\$
- Piscine Taillon 2,15 M\$
- Site Contrecoeur 3,6 M\$
- Piscine Clément-Jetté (Centre récréo-sportif Mercier-Est) 3,6 M\$

Nous estimons déboursier en 2010 une somme de dix millions quatre cent mille dollars (10,4 M\$) dans des programmes de protection des actifs de l'arrondissement soit :

- le réaménagement des parcs (deux millions deux cent mille dollars (2,2 M\$)) principalement pour le réaménagement des parcs St-Aloysius, Louis-Riel, Lalancette, Saint-Donat, Liébert et Hochelaga;
- le programme de réfection routière (trois millions cinq cent mille dollars (3,5 M\$)), dont deux millions huit cent mille dollars (2,8 M\$) pour la réalisation des travaux prévus au budget 2010;
- le programme des mesures d'apaisement de la circulation (deux cent mille dollars (0,2 M\$));
- le remplacement de véhicules et de petits équipements (un million neuf cent mille dollars (1,9 M\$));
- divers travaux de réfection d'immeubles (deux millions six cent mille dollars (2,6 M\$)) tels que la

toiture et la verrière à la piscine intérieure Hochelaga, la réfection complète du chalet au parc Thomas-Chapais, la sécurisation et la construction d'un espace d'entreposage à la cour de voirie Dickson, la solidification des colonnes au centre Pierre-Charbonneau, des travaux à l'aréna Clément-Jetté et la réfection des lucarnes à l'édifice le CCSE Maisonneuve.

Année 2011 – Programme triennal d'immobilisations 2011-2013

L'enveloppe budgétaire 2011-2013 de l'arrondissement au programme triennal d'immobilisations serait établie à vingt-quatre millions de dollars (24,0 M\$) et plus spécifiquement, dix-huit millions de dollars (18,0 M\$) pour 2011.

En 2011, une somme de onze millions trois cent mille dollars (11,3 M\$) du programme d'immobilisations serait consacrée à la protection de nos actifs et six millions huit cent mille dollars (6,8 M\$) serait consacré au développement des nos actifs, comme suit :

- huit millions six cent mille dollars (8,6 M\$) pour la protection de nos bâtiments;
- deux millions cinq cent mille (2,5 M\$) pour le programme de dotation d'installations sportives, construction de la piscine Clément-Jetté;
- deux millions deux cent mille dollars (2,2 M\$) pour la réfection routière;
- un million neuf cent mille dollars (1,9 M\$) pour le développement résidentiel;
- un million quatre cent mille dollars (1,4 M\$) pour le remplacement de véhicules, dont trois cent mille dollars (0,3 M\$) représenterait le budget corporatif;
- un million deux cent mille dollars (1,2 M\$) pour la réfection de parcs;
- deux cent mille dollars (0,2 M\$) pour le programme d'apaisement de la circulation.
- deux cent mille dollars (0,2 M\$) pour le programme d'achat des petits équipements.

De la somme de huit millions six cent mille dollars (8,6 M\$) dans nos bâtiments, une somme de :

- trois million cinq mille dollars (3,5 M\$) serait investi pour la réfection de diverses toitures;
- deux millions de dollars (2,0 M\$) serait investie pour la réfection de la piscine du parc L.-O. Taillon et son aménagement extérieur; nous demandons en complément de financement une subvention au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de l'ordre de deux millions de dollars (2,0 M\$);
- un million cinq cent mille dollars (1,5 M\$) serait investi pour la réfection de la maçonnerie et le drainage du toit du CCSE Maisonneuve;
- un million de dollars (1,0 M\$) serait investi pour la réfection du chalet du parc Félix-Leclerc;
- cinq cent mille dollars (0,5 M\$) serait investi pour la réfection du chalet du parc Lalancette.

L'enveloppe 2011 serait répartie équitablement en fonction des besoins de l'arrondissement. L'enveloppe accordée par la Ville centre demeurerait, sans contredit, beaucoup trop basse pour les obligations que doit rencontrer l'arrondissement. Seulement au niveau de la protection de nos bâtiments (plus de 80), avec l'enveloppe accordée, il serait difficile de combler le déficit d'entretien des dernières décennies et ainsi d'améliorer l'état de désuétude.

Le rapport 2009 du Vérificateur général de la Ville au Conseil municipal

Dans le rapport 2009, le Vérificateur fait de nombreuses recommandations sur la gestion des contrats de services professionnels. Bien que ces recommandations aient été faites principalement dans le contexte de la gestion des contrats soumis au Conseil municipal, nous avons pris note de certaines de celles-ci pour ajuster nos façons de faire dans l'orientation voulue par le Vérificateur. Notamment, nous apportons désormais davantage de précisions dans l'établissement des estimations de nos projets. Nous serons conséquemment plus à même de jauger la pertinence d'octroyer les contrats aux montants soumissionnés ou, en cours de travaux, d'évaluer la pertinence de modification de coûts. Nos responsables de projets internes sont ceux qui assument la gestion de ces informations et qui font les suivis de projet.

Dans le volet Gestion de la flotte de véhicules, notre arrondissement a été l'un de ceux visités par le Vérificateur avec évidemment la direction centrale du Matériel roulant et des ateliers (MRA). Tel que recommandé par le Vérificateur, nous travaillons continuellement à adapter les services rendus par le MRA à nos besoins réels et à obtenir un meilleur contrôle de la tarification pour les services reçus sur un budget de plus de 4 millions de dollars (4,0 M\$).

Pour ce qui est particulièrement de notre arrondissement, nous avons déjà modifié, ou sommes à le réaliser, certaines façons de faire portant notamment, selon les recommandations émises par le Vérificateur, sur la gestion des rancarts, la planification des achats et les suivis d'inventaires.

Ce dernier point complète le présent rapport sur la situation financière de l'arrondissement.

Je vous remercie de votre attention.